

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 26 juillet 2016 à 9 h 30  
Maison du citoyen situé au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville  
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville  
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville

**ABSENCES :**

Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Alain R. Roy, avocat, secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Luc Rousseau, directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social

---

**Ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 26 juillet 2016.**

Le président déclare la séance ouverte à 9 h 30 et constate le quorum.

---

**CA16 30 07 0216**

**ADOPTION - ORDRE DU JOUR - SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 26 juillet 2016 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucune question n'a pas été posée

---

**CA16 30 07 0217**

**OCTROI CONTRAT - SEUL SOUMISSIONNAIRE - MONTRÉAL CHRYSLER DODGE JEEP (LA SALLE) - LOCATION DE 9 VÉHICULES MULTISEGMENTS (DODGE JOURNEY) AVEC ENTRETIEN - PÉRIODE DE QUATRE ANS - APPEL D'OFFRES PUBLIC 16-15293.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat, à l'entreprise Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle), pour la location de neuf (9) véhicules multisegments avec entretien, marque Dodge, modèle Journey, année 2017, au montant de 173 947,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 16-15263 et d'autoriser une dépense au même montant ;

D'autoriser le virement de crédit à cette fin;

D'imputer cette dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel; Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.01 1161610003

---

**CA16 30 07 0218**

**OCTROI CONTRAT - POIRIER FONTAINE ARCHITECTES INC - SERVICES PROFESSIONNELS - PROJET DE CONSTRUCTION - PISCINE EXTÉRIEURE ET CHALET DES BAIGNEURS - PARC HANS-SELYE - APPEL D'OFFRES PUBLIC PRO-DSAG16-01 (6 SOUMISSIONNAIRES)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la firme Poirier Fontaine Architectes inc. pour des services professionnels pour la construction d'une piscine extérieure et d'un chalet des baigneurs au parc Hans-Selye au montant de 298 227,90 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres PRO-DSAG16-01 (6 soumissionnaires) et d'autoriser une dépense au même montant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.02 1164230013

---

**CA16 30 07 0219**

**OCTROI CONTRAT - CONSTRUCTION ENCORE LTÉE - CONSTRUCTION D'UN AGRANDISSEMENT DU CHALET - PARC PASQUALE-GATTUSO - APPEL D'OFFRES PUBLIC RP-DSAG16-02 (4 SOUMISSIONNAIRES)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la firme Construction Encore Ltée pour la construction d'un agrandissement du chalet du parc Pasquale-Gattuso pour une somme de 213 405,10 \$, incluant les taxes, conformément aux documents d'appel d'offres RP-DSAG16-02 (4 soumissionnaires) et d'autoriser une dépense au même montant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 24,48 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et 75,52 % par le programme MADA (Ville centre).

ADOPTÉ

20.03 1164230014

---

**CA16 30 07 0220**

**OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - CLUB DE PATINAGE DE VITESSE DE POINTE-AUX-TREMBLES - GALA SPORTIF - AVRIL 2016**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière de 250 \$ au Club de patinage de vitesse de Pointe-aux-Trembles, et ce, pour avoir organisé un gala sportif en avril 2016;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.01 1166951017

---

**CA16 30 07 0221**

**AJUSTEMENT DE L'AUTORISATION DE DÉPENSE - LOCATION DE TROIS CHARGEURS ARTICULÉS SUR PNEUS JOHN DEERE - NORTRAX QUÉBEC INC - ENTENTE-CADRE 870144 - MAJORATION DU CONTRAT ACCORDÉ - RÉOLUTION CA15 3007 0185**

Considérant qu'une erreur s'est glissée à la résolution numéro CA15 3007 0185 au chapitre de l'autorisation de la dépense reliée au contrat accordé à la suite de l'appel d'offres public no 13-12698 et de l'entente-cadre 870144

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'ajuster le montant de l'autorisation de dépense prévue à la résolution numéro CA15 3007 0185 de manière à l'augmenter de 37 209,65 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.02 1151610003

---

**CA16 30 07 0222**

**DÉPÔT - CERTIFICAT DES PERSONNES HABLES À VOTER - RÈGLEMENT RCA09-Z01-025-2**

Le secrétaire d'arrondissement dépose séance tenante le certificat des personnes habiles à voter concernant le Règlement numéro RCA09-Z01-025-2, et ce, en vertu de l'article 557 de *la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

40.01 1166425003

---

**CA16 30 07 0223**

**DÉPÔT - CERTIFICAT DES PERSONNES HABLES À VOTER - RÈGLEMENT RCA09-Z01-025-3**

Le secrétaire d'arrondissement dépose séance tenante le certificat des personnes habiles à voter concernant le Règlement numéro RCA09-Z01-025-3, et ce, en vertu de l'article 557 de *la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

40.01 1166425003

---

**CA16 30 07 0224**

**DÉPÔT - CERTIFICAT DES PERSONNES HABLES À VOTER - RÈGLEMENT RCA09-Z01-025-4**

Le secrétaire d'arrondissement dépose séance tenante le certificat des personnes habiles à voter concernant le Règlement numéro RCA09-Z01-025-4, et ce, en vertu de l'article 557 de *la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

40.01 1166425003

---

**CA16 30 07 0225**

**DÉPÔT - CERTIFICAT DES PERSONNES HABLES À VOTER - RÈGLEMENT RCA09-Z01-025-5**

Le secrétaire d'arrondissement dépose séance tenante le certificat des personnes habiles à voter concernant le Règlement numéro RCA09-Z01-025-5, et ce, en vertu de l'article 557 de *la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

40.01 1166425003

---

**CA16 30 07 0226**

**DÉPÔT - CERTIFICAT DES PERSONNES HABLES À VOTER - RÈGLEMENT RCA09-Z01-025-6**

Le secrétaire d'arrondissement dépose séance tenante le certificat des personnes habiles à voter concernant le Règlement numéro RCA09-Z01-025-6, et ce, en vertu de l'article 557 de *la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

40.01 1166425003

---

**CA16 30 07 0227**

**DÉLÉGATION AU COMITÉ EXÉCUTIF - DEUXIÈME ALINÉA ARTICLE 49.2 CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL - POUVOIR DE NÉGOCIER ET D'AGRÉER - ARTICLE 10 DE LA CONVENTION COLLECTIVE - SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP) - LETTRE D'ENTENTE EV-2016-1002 - TRAVAIL À FORFAIT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

De déléguer au Comité exécutif, conformément au deuxième alinéa de l'article 49.2 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), le pouvoir de négocier et d'agréer l'article 10 de la convention collective liant le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) et la lettre d'entente EV-2016-1002 portant sur la matière du travail à forfait.

ADOPTÉ

50.01 1162700008

---

**CA16 30 07 0228**

**LEVÉE - SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À 9 h 34

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée

ADOPTÉ

70.01

---

---

M<sup>e</sup> Alain R. Roy, LL.M., OMA  
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

Chantal Rouleau  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 septembre 2016.

---

Chantal Rouleau  
Mairesse d'arrondissement

---

M<sup>e</sup> Alain R. Roy, LL.M., OMA  
Secrétaire d'arrondissement